

# Collège Victoire Daubié

## Accueil des élèves à partir du 8/06/2020

Contraintes sanitaires et capacités d'accueil : Le collège peut accueillir environ 100 élèves en même temps répartis sur 7 classes.

### Organisation retenue

Horaire\Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h-12h	6 <sup>e</sup> – 5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup> – 5 <sup>e</sup>	Pas de cours	6 <sup>e</sup> – 5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup> – 5 <sup>e</sup>
13h-16h	4 <sup>e</sup> – 3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> – 3 <sup>e</sup>		4 <sup>e</sup> – 3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> – 3 <sup>e</sup>

Ce choix a été fait afin de garantir au plus grand nombre de pouvoir être présent chaque jour au collège ; un emploi du temps spécifique sera fourni à chaque élève concerné.

**Commentaire :** Nous avons longuement pesé le pour et le contre de ce dispositif en étant pleinement conscient de la problématique du transport le midi.

Des actions sont menées auprès de la Région (qui gère les transports scolaires) et avec nos élus, des contacts ont été pris auprès des municipalités de Locmaria-Plouzané, de Plouzané et de Plougonvelin pour rechercher des solutions. Je veux aujourd'hui garder l'espoir que nous pourrons régler cette question.

### Organisation du temps de travail

- Les élèves présents auront cours « normalement » (autant que faire se peut).
- Les élèves qui restent à la maison auront accès en classe virtuelle à la plupart des cours en même temps.
- Du travail sera donné à tous les demi-journées où l'accueil ne sera pas assuré (devoirs à rendre, classes virtuelles, etc.).

### A propos des effectifs possibles :

Nous sommes limités à 15 élèves par salle (obligations réglementaires), ce qui nous amènera peut-être à définir des accueils fluctuants.

Si cela devait arriver, la **priorité sera donnée dans l'ordre :**

- Aux enfants des parents dont le métier figure sur la liste gouvernementale des personnels prioritaires,
- Aux enfants les plus en difficulté scolaire,
- Aux enfants dont les parents ont indiqué dans le questionnaire ne pas avoir de solution pour organiser la poursuite de l'année scolaire à leur domicile.

**La liste et l'emploi du temps seront établis jusqu'au 30 juin** sauf directive ministérielle autre d'ici-là.

### Demi-pension

Un service de demi-pension sera ouvert pour 35 places uniquement (du fait des restrictions sanitaires) ; il sera donc possible pour quelques élèves de 6<sup>e</sup> & 5<sup>e</sup> de rester déjeuner le midi ou à des élèves de 4<sup>e</sup> & 3<sup>e</sup> de venir manger à midi avant le début des cours de 13h.

Je vous remercie par avance pour vos retours à venir.

Le Principal



Jean-Luc SIMON